

Bonnes vacances à ceux qui partent, bon courage à ceux qui restent !

Analyses réalisées au cabinet : une responsabilité à ne pas négliger !

L'analyse centralisée implique, de la part du laboratoire prestataire, des procédures lourdes d'assurance et de contrôle de la qualité. Il appartient au biologiste de tout mettre en œuvre pour assurer la fiabilité de son résultat. **Il est classique de considérer que le temps apporté à la qualité est 2 à 3 fois supérieur à celui consacré aux manipulations.** Le principal inconvénient du laboratoire est la distance qui le sépare du cabinet.

L'analyse décentralisée au cabinet ou au « chevet » de l'animal permet une prise en compte rapide de l'état pathologique et autorise de ce fait la réaction rapide du clinicien. Chaque cabinet a sa propre évaluation du niveau d'équipement de son propre laboratoire et du temps passé par son personnel à son utilisation. La difficulté principale est la fiabilité des résultats obtenus **qui engage la responsabilité du cabinet autant que celle d'un laboratoire extérieur**, dans la mesure où les analyses sont facturées au client et les résultats utilisés dans le cadre du traitement de l'animal.

Dans la plupart des cas, la sous-traitance à un laboratoire extérieur est possible. La prise en charge des analyses par le clinicien **repose donc sur son choix** et n'est pas obligatoire...ce qui engage sa responsabilité. L'obligation de résultat est donc claire : mesurer une urémie impose l'obligation d'obtenir un résultat fiable, et non la seule obligation de faire fonctionner un analyseur (obligation de moyen). L'ensemble du processus doit être soumis à une étude de risques : du prélèvement à la remise des résultats, en passant par la conservation des échantillons, la qualité des réactifs, l'entretien et le contrôle de l'appareil, le contrôle de la manipulation.

Pour la phase analytique elle-même et comme premières étapes, il semble important de :

- **tracer les opérations** : ce qui permet de retrouver l'origine d'une anomalie. Noter : qui , quoi, quand, comment et avec quoisur un support accepté par tous. Conserver autant que possible les impressions papiers des analyseurs.

- **contrôler la qualité des résultats obtenus** : on peut parler d'exactitude, de reproductibilité

En premier lieu, utiliser des échantillons de contrôle aux paramètres connus permet de valider l'appareil, la manipulation et les réactifs utilisés. Même si les analyseurs bien entretenus restent stables pendant d'assez longues périodes, il faut s'en assurer. Conserver les preuves de ces contrôles est un premier niveau indispensable dans l'assurance de la qualité. C'est un bon moyen de détecter rapidement une dérive ou une anomalie. Un rythme raisonnable serait de contrôler une fois par semaine ou 2 fois par mois l'ensemble des analyses pratiquées.

- **sous-traiter les analyses qui ne peuvent être contrôlées régulièrement.**

Un minimum de contraintes semble indispensable. S'il appartient aujourd'hui à chaque cabinet de définir lui-même le niveau de qualité de son propre laboratoire, **soyons attentif à ce qu'un niveau trop bas n'amène d'autres intervenants à définir à la place des vétérinaires un niveau considéré comme minimal** mais qui se rapprochera forcément du « guide de bonnes exécutions des analyses », ce qui deviendra insupportable pour la quasi-totalité des cabinets.

Nous pouvons peut-être vous aider. Alimentez cette réflexion en nous communiquant vos réactions ou souhaits.

Bactériologie :

J'ai changé de nom !

Les pathogènes changent de nom au gré des améliorations de la taxonomie. Parfois difficile à suivre mais important pour associer nos cours d'école avec les publications actuelles !

- *Enterobacter agglomerans* est devenu *Pantoe sp.*

- Les bactéries corynéformes, anciennement appelés CDC groupe xxx, ont maintenant des appellations plus habituelles sous les genres : *Actinomyces*, *Arcanobacterium*, *Brevibacterium*, *Cellulomonas*, *Corynebacterium*, *Dermabacter*, *Microbacterium*, *Oerskovia*, *Propionobacterium*, *Rothia* et *Turicella*.

Chevaux : Téniasis

La méthode de **coprologie parasitaire** habituelle par flottation simple sur 5 g de fèces est notoirement insuffisante pour détecter un parasitisme à *Anoplocephala perfoliata*. Elle ne détecterait que 5 à 13 % des chevaux infestés.

Ce parasite est pourtant largement présent car il a été signalé dans certaines études que 37 % des chevaux seraient infestés. Les signes cliniques sont coliques, entérite catarrhale et ulcéreuse, abcédations, rupture caecale, invaginations.

Nous utilisons une **technique améliorée associant centrifugation et flottation sur 60 g de fèces**. Elle est réputée détecter 50 % des chevaux infestés. Pour un cheval isolé, un diagnostic fiable de négativité demanderait au moins 3 examens à 24-48 h d'intervalle. Un diagnostic de groupe permet une meilleure approche du problème sur un effectif.

A noter que les formes immatures (ex : chez le poulain) ne peuvent pas être détectées et aussi que le dénombrement des œufs ne signifie rien car il ne témoigne pas du nombre de parasites mais du nombre de segments éclatés dans la prise d'essai.

Que demander ? : Précisez clairement : « **Recherche de TENIA** » car la technique améliorée est plus lourde, donc plus coûteuse (19,23 € HT) et n'est donc mise en œuvre que sur demande explicite.

Consultez notre site internet : www.analyses-veterinaires.fr

Outre une présentation de notre laboratoire, vous y trouverez les anciennes « Analyses-Infos », notre tarif et nos demandes d'analyses à télécharger ainsi que quelques autres informations. L'accès véto où vous pourrez trouver vos informations personnelles est en construction.

Vous ne souhaitez pas ou plus recevoir notre lettre d'information ? Nous souhaitons respecter votre tranquillité d'internaute : Envoyez nous simplement le mot « stop ! » à l'adresse aabiovet@analyses-veterinaires.fr et nous ôterons immédiatement l'adresse d'envoi de notre liste de diffusion. Avec nos excuses.

Si vous souhaitez recevoir les anciens numéros ou pour toute suggestion, demande de tarif ou autre contact, merci de nous écrire : aabiovet@analyses-veterinaires.fr ou de consulter notre site : www.analyses-veterinaires.fr